

Madame et Messieurs les
correspondants de la presse locale

le 20 mars 2025

Cabinet du Maire
Réf : JA/AM/NR 25.069
Objet : invitation conseil municipal

Madame, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira **le mercredi 26 mars 2025 à 20 heures 00, salle du conseil municipal**, et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR

- * Approbation du compte-rendu de la réunion précédente
- * Désignation d'un secrétaire de séance en vertu de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales
- * Approbation des décisions du Maire n° 2025-002 à 2025-015

- AMENAGEMENT ET TRAVAUX

- * Pumptrack : validation du projet et lancement d'une consultation
- * Rénovation partielle du COSEC et du tennis de table : validation du projet
- * Chapelle de Charné : signature d'une convention avec l'INRAP
- * Eclairage public : chemin du Domaine

- ENVIRONNEMENT-AGRICULTURE

- * Déviation RN12 : Cession d'une parcelle à la DREAL

- SPORTS-LOISIRS-VIE ASSOCIATIVE

- * Demande de subvention exceptionnelle Boxing Club ernéen
- * Demande de subvention exceptionnelle Ernéenne Triathlon

- EDUCATION-JEUNESSE

- * Subvention OGEC 2025
- * Organisation des rythmes scolaires

- AFFAIRES FINANCIERES

- * Budget annexe cinéma
 - Approbation du compte financier unique 2024
- * Budget annexe développement local
 - Approbation du compte financier unique 2024
 - Affectation des résultats
- * Budget annexe lotissement de la Guinefolle
 - Approbation du compte financier unique 2024
 - Affectation des résultats
 - Budget primitif 2025

- * Budget général
 - Approbation du compte financier unique 2024

- Affectation des résultats
- Budget supplémentaire 2025
 - * Rapport d'activités 2024
 - * Fiscalité directe locale 2025 : fixation des taux
 - * Admission en non-valeur
- RESSOURCES HUMAINES
 - * Convention de mise à disposition d'un agent auprès du CCAS
- QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie de croire, Madame, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

